

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 MARS 2020

L'An deux mil vingt, le 9 mars à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis légalement sous la présidence de Monsieur Gilles DUSSAULT, Maire de Villeneuve de Marc.

Présents : Mr DUSSAULT Gilles, Mme BARDIN Nathalie, Mr CHAPOT Laurent, Mr CHAURY Michel, Mr GRENIER Sébastien, Mme POIZAT Alexandra, Mr POIZAT Philippe, Mr MONLEAU Robert, Madame Annie SOUSTELLE, Monsieur Jacky NERISSON, Mme SILVAIN Sandrine, Mme WEISSBECKER Sabrina et Mr Claude VUILLAUMIER.

Excusé :

Secrétaire : Monsieur CHAPOT Laurent

Approbation du compte rendu à l'unanimité des membres présents du 11 février 2020.

• **URBANISME :**

➤ **Déclaration Préalable :**

- EDF ENR pour le compte de Monsieur MOULIN Et Madame DURANTON 331 Chemin de la Pernette pour l'installation d'un générateur photovoltaïque de couleur noire dans le plan de toiture parallèlement à la couverture sur 13m² de superficie.
- La ferme du Perroux représentée par Monsieur LAUPIN Mathieu lieu-dit Le Torret pour la construction d'un abri à porcins en bois de 13m².
- Monsieur GRECO Guy 1465 Montée du Château pour la construction d'un auvent de 5.20m² au-dessus de la porte du garage façade Ouest.

➤ **Permis de construire :**

- ELYOR ENERGY pour le compte de Monsieur BRUT 777 Route de la Feytas pour la prorogation du permis en date du 21 février 2019 pour un hangar de stockage de foin avec toiture photovoltaïque.

• **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :**

- Monsieur Le Maire informe l'assemblée que suite à l'épisode neigeux de novembre, ENEDIS va enfouir certaines lignes hautes tensions sur la commune.
- Monsieur MONLEAU Robert demande si la mairie a été contactée pour l'installation des compteurs LINKY chez les habitants de la commune. Pour l'instant seul le compteur de l'agence postale va être changé au sein des bâtiments communaux.
- Monsieur CHAURY Michel informe sur le manque de panneaux identifiants les bâtiments publics.
- Monsieur VUILLAUMIER souligne qu'une administrée reproche au conseil municipal de ne pas faire de comptes rendus des réunions de commissions. Lors des Conseils Municipaux, les vice-présidents des commissions font les comptes rendus de l'avancement des travaux.
- Monsieur Le Maire remercie l'ensemble des conseillers municipaux pour leur investissement pour ces 6 années de mandat.